

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme FARGIER			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directrice de l'école - Présidente : Mme BERTRAND	X		
Maire (ou Adjoint) : Mme TERRIER		X	
Adjoint ou Conseiller municipal : Mme CAILLET	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme CHOPIN	X		
Mme LUX		X	
Mme CADETE	X		
Mme MAUDRIN	X		
Mme BERRY		X	
Mme BELLOIR	X		
Mme GAMBA	X		
Mme CAPITANO	X		
Mme CAUDIE		X	
Mme MARGIANO		X	
Mons VALEX		X	
Mme GRANDCOLAS	X		
Mme LELIEVRE WITTIG	X		
Mme CUGNO		X	
Mme MEANT		X	
M. CUERQ	X		
Mme DUEZ	X		
Un des maîtres du RASED : Mme PELLOUX RUIZ		X	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme PROU	X		Mme BOUSQUET
M. LAMARSAUDE	X		Mme PERCHET
Mme LOPEZ	X		Mme GUYONET
Mme NARS	X		
Mme CORNATON		X	
Mme BOURGEOIS	X		
Mme BARBEZ	X		
Mons RADVAY	X		
Mme LAMERCERIE		X	
Mme PARTOUCHE	X		
Mme SAADALLAH		X	
Mme BERTHELIER		X	
Mme BOEVE		X	
Mme LAHMAR		X	
D.D.E.N. : Mme BOUCHARLAT	X		
Voix consultative			
RASED : Mme MICHELAS	X		
Infirmier(e) scolaire : Mme POMPET		X	
Assistante sociale :			
Représentant restaurant scolaire / école jeunesse : M GILLE	X		
Représentante mairie : M. LOPEZ			
GABI : Caroline CLERC		X	
M. Mancini (1 ^{er} Adjoint Mairie de BEYNOST)	X		
AESH :		X	

Préambule : tour de table et règles de vote (21 votants ce jour).

► Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement toute l'école de Beynost : l'ancien directeur et l'équipe enseignante pour leur accueil dès la fin d'année dernière, la mairie pour son accueil à la rentrée ainsi que pour les travaux ; les personnels du périscolaire pour leur collaboration au quotidien, les représentants des parents d'élève pour leur engagement et leur patience à mon égard ; le Sou des écoles pour le temps et l'énergie consacrée par eux au financement des projets ; et l'ensemble des collègues enseignants et AESH pour leur investissement quotidien sans borne auprès de nos élèves.

Merci à Mme la Maire de Beynost aux RPE pour leur courrier appuyant la demande d'ouverture d'une classe.

Merci au prestataire informatique, principalement en la personne de Jonathan CARRAT

Un immense merci particulier à Alexis GILLE pour tout...

► Votes

⇒ Sujet 1 soumis à avis : Approbation du CR du CE précédent

- nombre d'avis positifs : 21

- nombre abstentions : 0

- nombre d'avis négatifs : 0

⇒ Sujet 2 soumis à avis : Vote du règlement intérieur (RI)

Les principales modifications :

- fiche de renseignements avec mention des personnes à contacter en cas d'urgence.

- usage des téléphones portables et montres connectées interdits dans l'enceinte de l'école

- sortie libre des élèves à 12h et 16h30

- entrées et sorties d'adultes sur temps scolaire que pour venir chercher et ramener des élèves : cartables, sacs de sport, gourdes oubliés le restent ou sont déposés au portail et l'élève, accompagné d'un camarade, ira chercher ses affaires quand son enseignant aura vu le message.

- nombre d'avis positifs : 21

- nombre abstentions : 0

- nombre d'avis négatifs : 0

► Points d'information :

● Une réflexion est en cours pour fluidifier la sortie des classes à 16h30.

● Composition de l'équipe pédagogique

C1	Mme CHOPIN (Lundi Mardi) Mme LUX (Jeudi Vendredi)	CP	C8	Mme MAREGIANO (Lundi Mardi) Mons VALEX (Jeudi Vendredi)	CE2
C2	Mme CADETTE	CP	C9	Mme GRANDCOLAS	CE2 CM1
C3	Mme MAUDRIN	CP CE1	C10	Mme LELIEVRE WITTIG Mme CAUDIE (Jeudi)	CM1

C4	Mme BERRY	CE1	C11	Mme CUGNO Mme CAUDIE (<i>Mardi</i>)	CM1
C5	Mme BELLOIR	CE1	C12	Mme MEANT	CM2
C6	Mme GAMBA	CE1 CE2	C13	Mons CUERCQ	CM2
C7	Mme CAPITANO Mme CAUDIE (<i>Lundi</i>)	CE2	C14	Mme DUEZ	CM2

En plus de l'adaptation par les enseignants, l'intégration des élèves en situation de handicap se fait grâce à l'aide de six AESH (Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap) :
Rania CORDOVA, Louisa MERZOUK, Guénaëlle LEVEQUE, Valérie CAMAX, Laetitia GELIOT et Vincent BIENNIER interviennent dans 8 classes auprès 14 élèves qui bénéficient d'une aide humaine mutualisée ou individualisée.

Corine MOURGUES, enseignante référente pour les élèves en situation de handicap (ERSH), organise les Equipes de Suivi de Scolarité (ESS) qui débiteront pour notre école en fin de semaine.

Le RASED apporte une aide ponctuelle et une expertise à l'équipe enseignante.

Les enseignants du réseau n'ont pas de classe propre. Ils sont itinérants.

L'école élémentaire de Beynost est rattachée à l'antenne Centre du RASED de la circonscription de Miribel dont les bureaux sont situés à Montluel.

Cette antenne est composée de : Véronique PELOUX-RUIZ, psychologue Éducation nationale et d'Amandine MICHELAS, enseignante à dominante pédagogique.

Les membres du RASED interviennent suite à une demande des enseignants de l'école, via une fiche RASED, lorsqu'une situation les questionne. Ils peuvent intervenir pour :

- une mission de prévention de la difficulté scolaire, à destination d'une classe entière.
- une mission de remédiation : en faisant de l'aide en classe, ou de la co-intervention, ou en travaillant avec un petit groupe d'élèves en classe ou en dehors de la classe.
- une mission de personne ressource auprès des enseignants, des familles hors temps scolaire
- des tests psychométriques.
- l'aide à la passation des évaluations repères.

L'enseignante spécialisée du RASED informe les familles qu'elle apporte une aide à leur enfant durant le temps scolaire. Depuis la rentrée : 2 séances du projet lecteur avec tous les CP de l'école et intervention auprès de certains CE2 (lecture, compréhension).

La psychologue de l'éducation nationale intervient, après autorisation des parents, lorsqu'il y a une problématique scolaire, sociale ou familiale.

Elle est aussi chargée de réaliser des bilans dans le but d'une orientation adaptée ou de comprendre les difficultés scolaires et de proposer des éventuels aménagements.

Le réseau est financé par les municipalités.

Nous remercions la commune de Beynost qui, tous les ans, participe à ce financement. La commune annonce avoir fourni au RASED un ordinateur.

● Effectifs :

Depuis la rentrée : deux arrivées (CM2 et CP) et deux départs (CE1 et CE2).

Deux arrivées sont attendues. Les élèves sont en cours de positionnement pour savoir en quel niveau et donc dans quelle classe ils vont être inscrits.

	Répartition					Total
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Classe 1	28					28
Classe 2	28					28
Classe 3	15	11				26
Classe 4		28				28
Classe 5		30				30
Classe 6		10	16			26
Classe 7			27			27
Classe 8			25			25
Classe 9			6	20		26
Classe 10				30		30
Classe 11				30		30
Classe 12					29	29
Classe 13					30	30
Classe 14					29	29
	71	79	74	80	88	392

392 élèves dans 14 classes, cela fait une moyenne de 28 élèves par classe.
Bientôt, il y aura 394 élèves.

Les projections pour l'année prochaine :

	Répartition					Total
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
	80	71	79	75	80	385

Mme CAILLET a eu un RDV avec Mme FARGIER, IEN de circonscription, au sujet des effectifs de notre école. Mme FARGIER a indiqué attendre de connaître la politique du nouveau IA-DASEN de l'Ain au sujet des ouvertures et du calendrier d'étude des ouvertures et fermetures de classe. La commune de Beynost fait exception à la baisse nationale d'effectif.

Mme CAILLET donne des informations quant aux constructions en cours :

- les logements du Pré Mayeux devraient être livrés en janvier 2025.
- les jardins de Saint Pierre (ancien ESF) devraient être livrés fin décembre 2024. Il devrait y avoir peu d'enfants.

La commune va diffuser une communication par courrier dans les boîtes aux lettres des nouvelles habitations pour affiner les prévisions d'effectifs de rentrée scolaire 2025.

Les RPE relayent l'information qu'une grosse cohorte de CP va arriver en septembre 2026 puisqu'il y a 90 élèves en moyenne section en maternelle cette année.

Les effectifs actuels, jusqu'à 30 élèves, dans des classes qui ne sont pas particulièrement grandes, posent des problèmes dans les cas d'absences d'enseignants non remplacés, quand nous devons répartir.

Les enseignants peuvent être absents sur des dates prévues de longue date et, si c'est possible, la circonscription affecte un remplaçant. Si la circonscription n'a pas assez de moyen de remplacement, il nous est demandé d'appeler le jour même pour voir s'il reste des remplaçants.

Dans ce cas où dans le cas d'une absence non prévue, nous appelons la circonscription dès son ouverture à 8h. La circonscription doit alors faire le point sur les besoins de remplacement, voire sur les moyens de remplacement à disposition. Une fois cela fait, la circonscription appelle les remplaçants pour leur

annoncer leur affectation. Par la suite, les écoles sont appelées pour les avertir de l'affectation éventuelle d'un remplaçant.

En conséquence de cela, il arrive fréquemment que la directrice ouvre le portail à 8h20 sans savoir si un remplaçant va arriver ou non.

En termes de délai, il faut encore ajouter le délai de trajet du remplaçant. Pour prendre un exemple, la remplaçante actuelle de Mme CAUDIE est rattachée à Pérourges où elle doit être à 8h30 si elle n'est pas affectée à un remplacement. Quand la circonscription l'appelle pour l'envoyer dans notre école, elle doit faire le trajet jusqu'à Beynost.

Nous avons un remplaçant rattaché à l'école de Beynost. En début d'année il a pu renforcer l'équipe en classe et remplacer ici. Depuis fin septembre il est affecté.

La directrice s'engage à continuer à envoyer un mail aux parents dès qu'elle est avertie qu'un enseignant est absent, quitte à ce que l'enseignant ait déjà prévenu avant.

Elle s'engage à envoyer un mail dès qu'elle a l'information de l'arrivée d'un remplaçant.

● Elections de représentants des parents d'élèves (RPE) par voie électronique via voteers.

Peu y croyait mais l'école a réussi à organiser un vote électronique.

Avantages : liberté quant au moment où on vote, rapidité, économie de papier, énorme gain de temps pour les RPE élus et la direction

Coût : 1700€ sur les deux écoles. M. GILLE précise que la commune ne s'est pas engagée avec le prestataire voteers pour les années à venir.

Le vote électronique n'a malheureusement pas eu l'effet escompté sur le taux de participation :

Participation	
Modalité de vote	Exclusivement par vote électronique
Nombre d'inscrits	634
Nombre de votants	269
Nombre de bulletins blancs ou nuls	15
Nombre de suffrages exprimés (S)	254
Taux de participation	42,43%

L'année dernière, le taux de participation par courrier de 63.58% pour 604 inscrits.

Cela peut s'expliquer par :

- les adresses mail erronées n'ont pas été corrigées en cours de vote par le prestataire.
- le timing du premier mail pour voter est à revoir : la campagne ne commençait que le lendemain.
- le timing des relances est perfectible.
- des parents recevaient les mails dans les spams.

Pour l'année prochaine, la DE et M. GILLE réfléchissent à prendre le temps de trouver un autre prestataire. Il existe une application ou logiciel « votil » créé par un ancien directeur d'école et utilisé dans plusieurs écoles cette année qui a bien fonctionné. Son coût est plus raisonnable : 20€ par école + 6€ par classe. Cela ferait un total de 104€ pour notre école (110€ en cas d'ouverture).

Si nous optons pour cette solution, le budget initialement prévu pour le vote électronique mais économisé grâce à la directrice pourrait-t-il être réaffecté à un autre emploi ?

La commune répond négativement car des économies doivent être faites.

● Utilisation des fiches de renseignement extraites du fichier national (ONDE)

Saisie longue cette année (1h30 par classe en moyenne) mais ce sera plus rapide après.

Inconvénient : on voit peu la différence entre la trame et les informations à vérifier.

La DE réfléchit à une notice d'utilisation plus explicite voire à une vidéo.

Extraction de listes de personnes à joindre en cas d'urgence : deux classeurs disponibles dans l'école.

Les « personnes autorisées à venir chercher l'élève » ne concernent que la maternelle.

● **Photos de classe**

Les prises de vue ont eu lieu vendredi 27 septembre, par deux photographes de Miribel.

Des photos individuelles ont été prises. La livraison devrait avoir lieu en fin de cette semaine. Le bénéfice pour la coopérative scolaire est de 2 341€ alors qu'il était de 1681.60€ l'année dernière. La différence est due au fait que les photos ont été prises en début d'année et que des photos individuelles aient été prises. Les RPE soulignent que la photo collective est plus appréciée que précédemment.

La DE précise que pour l'année prochaine elle envisage d'organiser la prise de vue dès la première semaine d'école. Les RPE pensent que si un gros projet était à financer, des goodies pourraient être proposés.

● Travaux

Effectués pendant l'été et autour de la rentrée : au-delà de l'entretien des espaces verts et de l'ensemble du bâtiment, le couloir du haut de l'ancien bâtiment a été repeint avec l'aide du chantier jeune. Deux classes ont été repeintes.

Le chantier va être fini avec la peinture des portes (février).

Projet d'affichage sur les portes.

Travaux à envisager ou déjà demandés à exécuter :

- Marquage dans la cour : terrain de handball, couloirs de course et lignes au sol pour se mettre en rang. Changements de luminaires à prévoir (classes de CP et CM1).
- Séparation/barrière entre la maternelle et l'élémentaire.

● Projets et activités

L'école remercie la CCMP pour les interventions de qualité des ETAPS et DUMISTES.

Remerciements aussi à la CCMP de financer le transport : cela permet d'aller voir davantage de spectacles (billets financés par le Sou).

- Déjà deux expositions à la villa Monderoux, une troisième à venir début décembre.
- Cinéma : 8 classes pour le film « Sauvage » à Beynost grâce à l'association ABCD et au financement du Sou des écoles. Merci à la FOL pour le geste sur le prix des billets d'entrée.
- Conseil Municipal des Enfants (CME) dont la campagne d'élection est en cours. Les modalités ont légèrement changé : les parents des candidats doivent accepter que les enfants se réunissent certains mercredis. Un agent les récupérera avant la réunion du CME. Mme CAILLET remarque que les élèves sont de plus en plus investis au fil des ans. Présence des élus du CME lors de la Sainte Barbe, le 11 novembre, le Téléthon...
Election des nouveaux membres du CME (CM1) le vendredi 29 novembre.
- Piscine : CE1 et CM1 concernés + les élèves des classes à double-niveau.
CE1 : 3 annulations suite à des problèmes de transport et une séance annulée par manque d'accompagnant. Les RPE suggèrent que la DE sollicite l'ensemble des parents de l'école pour accompagner afin de ne pas annuler une séance.
- Danse
 - Projet danse avec Mmes CHOPIN et GAMBA : un intervenant toutes les semaines jusqu'à la fin de l'année avec représentation à l'Allegro le 18 mai.
 - Pratiques dansées (hip hop) avec Mmes WITTIG et CUGNO : sur deux semaines 8h avec la compagnie qui s'est produite en début d'année et découverte de la théorie.
- Fête de la science avec les CM2.
- Un nutritionniste de la banque alimentaire qui interviendra dans toutes les classes.
- CM1 : projet avec la comédienne de l'Allégo : 9 ateliers d'écriture d'1h30 : écriture, mise en jeu. Spectacle vu 19 novembre.

○ Parc de Miribel (l'Iloz)

Projet : service éducation et territoire avec l'Iloz : les usages de l'eau et aménagement du territoire CM1. Les CE2 étudient la biodiversité en milieu aquatique. Deux journées sur le terrain.

○ Carnaval : le 22 mars et activité à 16h au complexe du Mas du Roux. Thème : retour en enfance. Beaucoup d'associations y participent. L'équipe enseignante doit réfléchir à ce qui peut être fait.

○ La petite planète : 3 semaines d'activités avec une ambassadrice du tri (tri, réduction des déchets, le plastique).

● **Harcèlement scolaire / Programme pHARe.**

Ce programme repose principalement sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, adultes et parents, ainsi que l'implication des élèves dans la résolution des problèmes de harcèlement. Au cœur du programme, on retrouve une méthode non blâmante qui se caractérise par une grande préoccupation à l'égard de l'élève cible que l'on veut partager avec les élèves intimidateurs. Ceux-ci deviennent acteurs de la résolution de la situation.

L'équipe pédagogique a pris l'initiative de déclencher le protocole pour une situation très préoccupante qui semble à ce jour résolue même si nous restons vigilants, pour cette situation comme pour d'autres, en collaboration avec le périscolaire.

Pour le questionnaire et la journée du non au harcèlement, Bourg a envoyé mi-octobre un mail aux écoles. Ce mail n'a pas été envoyé à la circonscription qui n'a pas pu nous relancer et je confesse que l'information a été oubliée.

Les questionnaires ont cependant été faits fin de semaine dernière en classe et seront traités la semaine prochaine. Pour ce qui est de la journée nationale de lutte contre le harcèlement, certaines classes l'ont faite.

Cependant, il faut garder en tête que ces problématiques de harcèlement et de climat scolaire en général se traitent au quotidien.

● **PPMS et exercices de sécurité**

Un premier exercice incendie a été effectué avec déclenchement des alarmes incendie. Les alarmes ont bien fonctionné et l'exercice s'est bien déroulé.

Les Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS) attentat intrusion et risques majeurs ont été réactualisés par la directrice.

Un exercice attentat intrusion a été effectué et s'est bien déroulé, les personnels et les élèves réagissant particulièrement bien et vite.

Les opinions divergent quant à la marche à suivre en cas d'attaque : fuite ou confinement.

Les PPMS vont être refondus dans un document unique par l'IA de Bourg. La personne recrutée a commencé à prendre contact avec certaines écoles.

Un exercice PPMS risques majeurs est à organiser.

La directrice rappellera qu'en cas de déclenchement d'un PPMS les parents ne doivent pas venir à l'école ni appeler.

Chaque classe aura une mallette PPMS livrée avant fin 2024.

Mme DUEZ souligne le fait qu'il n'est pas prévu de laisser une mallette au gymnase.

● **Santé à l'école**

L'équipe pédagogique ne peut que rappeler le civisme dont doivent faire preuve les parents dont les enfants sont malades. Au-delà du fait qu'un enfant malade ne soit pas bien à l'école, en collectivité, il contamine inévitablement ses camarades de classe. Comme dit lors de la réunion de rentrée scolaire, les enfants le disent quand ils ont été médicamentés avant de venir à l'école et ledit médicament n'a qu'un effet limité dans le temps...

L'infirmière scolaire du collège mène différentes actions :

- Visites médicales CP → (visite métrique : dépistage visuel, auditif, poids, taille...)

Nous rappelons que ces visites, bien que passées dans les locaux de l'école pour plus de commodité, ne sont pas communiquées à l'équipe enseignante puisque couvertes par le secret médical. Elles ne sont pas obligatoires mais importantes.

- Interventions en classe : éducation à la sexualité en CM2 en lien avec le programme sur la puberté et la reproduction, interventions sur les dangers domestiques en CE1 (identification, apprendre à porter secours, donner l'alerte...), intervention brossage des dents en CP
- Actions diverses : formation enseignants PSC1, aide ponctuelle en cas de besoin
- Aide et signature des PAI. La directrice a eu quelques difficultés à faire le point sur les PAI de l'école qui n'avaient pas tous été rendus à la fin d'année scolaire dernière.
Actuellement, tous les PAI (protocole papier et trousse de soin) sont dans l'infirmerie de l'école, accessibles rapidement pour les enseignants comme le périscolaire. Certains sont en double exemplaire en classe.

Comme l'année précédente, des étudiants en médecine et en écoles d'infirmières vont intervenir sur le sujet des écrans : dangers, sommeil et bien-être dans toutes les classes.

► **Interventions des représentants des parents d'élève**

Enfants à besoins spécifiques, PAP, AESH, avez-vous eu tous les moyens alloués ? La mise en place a-t-elle pu se faire normalement ?

Les Plans d'Accompagnement Personnalisé doivent être élaborés en équipe éducative : avec un membre du RASED, la directrice, l'enseignante, les parents de l'élève et toute personne qui lui apporte des soins. A ce jour, certains enseignants et parents ont fait la demande à la directrice d'organiser des équipes éducatives, dans le but d'élaborer un PAP ou autre.

La directrice a RDV ce jeudi avec la psy EN pour prévoir des créneaux. Après cela, elle lancera les invitations.

Pour les AESH, il manque quelques heures depuis qu'une nouvelle notification est tombée. Le principal problème à ce jour est le non remplacement des AESH malades ou absentes. Le PIAL est au collège de Beynost.

- Informatique de l'école : les classes numériques sont-elles opérationnelles ?

L'école est dotée de 3 classes numériques de 12 tablettes.

Toutes les tablettes peuvent être sur deux réseaux Wifi (routeur ou réseau de l'école) mais la connexion n'est pas stable car les tablettes se connectent constamment à un réseau puis à l'autre. La commune indique qu'il faut débrancher les armoires de rangement pour que les tablettes restent connectées au Wifi de l'école.

Des applications ont été installées avec le CPC de la circonscription.

Des claviers ont été proposés par la mairie mais refusés l'an dernier par l'ancien directeur et une enseignante. La commune fera un point avec l'équipe enseignante.

12 ordinateurs en fin de vie avaient été ramenés à la mairie mais ont été ramenés ce jour. Ils ne peuvent pas être connectés à Internet.

Fin de séance et rappel : conseil d'école n°2 : le 11/03/2024 et n°3 le 24 juin

Heure de fin : 20h18

Procès-verbal établi le 19/11/2024

La présidente, directrice de l'école
Nom : BERTRAND Elodie
Signature

La secrétaire, enseignante
Nom : Mme Capitano
Signature